



* Clients non-dénommés : Clients avec lesquels votre encours est inférieur ou égal au montant de votre non-dénommé contractuel. Le service ND Cover est un service d'information payant qui permet de suivre la garantie de ces clients.

ND Cover (Couverture en Non-Dénommé*) est votre nouveau service d'information disponible sur MyEH.

Il permet de savoir instantanément si vos clients/prospects situés en France métropolitaine et DROM, sont garantis à hauteur de votre non-dénommé contractuel.

D'un seul clic, vous savez si votre client est couvert et vous suivez l'évolution de votre garantie pendant 12 mois.

BÉNÉFICES DE ND COVER





EN SAVOIR PLUS SUR L'EFFET DIFFÉRÉ DE VOTRE GARANTIE

L'effet différé de votre garantie non- dénommée consiste à maintenir la garantie pendant 30 jours après le changement de position ND Cover. Pendant cette période, vous êtes automatiquement couvert à hauteur de votre non-dénommé pour toutes les livraisons (en cours et nouvelles), hors état de manquement de votre client. Concrètement, lors d'un changement de position, si nous vous indiquons que vous n'êtes plus garanti, alors vous avez 30 jours pour adapter votre désengagement.



EXEMPLE

- Votre client est couvert en non-dénommé.
- Le 17 juin, vous n'êtes plus couvert à hauteur de votre non-dénommé.

 Les factures des livraisons intervenant entre le 17 juin et le 17 juillet seront toujours garanties grâce à l'effet différé de 30 jours de la garantie (hors état de manquement de votre client).
- À compter du 18 juillet, vos livraisons à ce client ne seront plus garanties en cas de non paiement de votre client.

ND COVER C'EST:

1,30 EUR HT par an et par client suivi Une réponse Instantanée à vos demandes Le suivi en temps réel de vos clients pendant 12 mois L'effet différé de la garantie en cas de changement de position



EN SAVOIR PLUS

Contactez votre courtier / mandataire

Accueil & Services est également à votre disposition au **01 84 11 50 54**





rchipels – Fiche ND Cover - 0420